

Commune de DAUMAZAN SUR ARIZE

Le traouc de l'aoucou

DECEMBRE 2016

N° 39

Editorial du maire

Mes chères concitoyennes,
mes chers concitoyens,

Il y a deux ans, à la même époque, je souhaitais attirer votre attention sur la mise en application de la loi Notre (Nouvelle organisation Territoriale de la REpublique) dont les premières implications ont vu la Région Midi-Pyrénées fusionner avec la Région Languedoc Roussillon, pour s'appeler Région Occitanie. Progressivement, avec à sa tête Carole DELGA, la nouvelle organisation se met en place, non sans difficultés, tant la tâche est complexe.

J'annonçais également la fusion des communautés de communes de l'Arize et de la Lèze. Un moment envisagée au premier janvier 2016, elle sera effective au premier janvier 2017. Les élus et les services techniques s'emploient à préparer la transition mais, là aussi, la chose n'est pas simple et demandera du temps.

La loi NOTRe refonde en effet l'administration du territoire et renforce notamment la place des communautés de communes dans le paysage administratif entre la région, le conseil départemental et la commune. Les COMCOM renforcées se voient doter de compétences nouvelles. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le processus engagé depuis quelques années, visant d'abord à réduire le nombre de fonctionnaires d'état s'est traduit par une évolution du rôle et

des missions de celui-ci, décentralisées aux diverses organisations territoriales, sans moyens supplémentaires.

Les communes, dont l'administration se complexifie et s'intensifie notablement, en même temps que les dotations de fonctionnement de l'état diminuent, sont, après la Région, le Département et les Intercommunalités, le dernier maillon de la réforme de la chaîne administrative. Lorsqu'on écoute attentivement les diverses prises de position des candidats à l'élection présidentielle s'exprimer sur la diminution du nombre de fonctionnaires, cette baisse impactant les fonctionnaires territoriaux, on ne peut que comprendre que c'est de l'avenir des communes que nous allons bientôt parler, au travers de la création, déjà engagée, des communes nouvelles.

Inéluctablement, de plus en plus de compétences communales vont être déléguées aux communautés de communes, les petites communes vont devoir s'unir pour mutualiser leurs moyens, afin de continuer à assurer l'action de proximité indispensable, sans pour autant augmenter les prélèvements fiscaux.

Notre village n'échappera pas à cette logique, dont la nécessité économique ne semble pas faire de doute dans l'esprit de nos gouvernants, mais dont on doit crain-

dre les conséquences si l'on n'anticipe pas.

Daumazan, de par sa place de village centre, qui assume de plus en plus par la qualité de ses services, n'a rien à en craindre. Le temps n'est pas encore venu d'engager la réflexion, mais ce sujet commence à revenir régulièrement dans les échanges entre élus.

La fin de l'année approche, et avec elle le temps des fêtes traditionnelles, occasion de regroupements familiaux, amicaux et fraternel, il ne faut pas craindre d'en abuser.

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens, je vous souhaite un bon Noël et vous adresse, en mon nom et en celui de tous les conseillers municipaux, à chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux pour l'année 2017.

Jean-François Vié



SOMMAIRE

Page 1

Editorial du Maire

Pages 2 à 5

*Informations
municipales*

Pages 6 à 9

*Informations
pratiques diverses*

Pages 10 à 15

*Pages des
associations*

Page 16

*Coordonnées
des associations*

Page 17

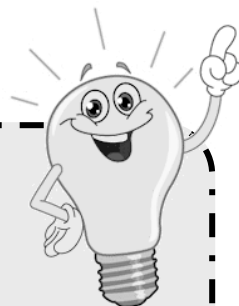
*Coordonnées
Économiques*

Page 20

*Contacts et
Infos utiles*

PAGE 2

Boîte à idées



Une boîte à idées est à votre disposition à la mairie.

Avec la volonté constante d'améliorer le lien social et d'entretenir avec vous une relation de qualité, vos projets et suggestions seront les bienvenus pour poursuivre le développement de la vie à Daumazan.

Pour nous, la valeur d'une idée se mesure à ce qu'elle transporte : de la créativité, de la nouveauté, de l'énergie, de l'enthousiasme !

Alors à vos stylos !!!

Josiane Liebhold

Échéances électorales

Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pourrez pas voter.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 31 décembre.

Dans quel cas s'inscrire ?

- Vous avez changé de domicile
- Vous venez d'avoir 18 ans ou vous les aurez avant l'un des deux scrutins prévus en 2017.

- Vous habitez à l'étranger et vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre consulat mais vous souhaitez voter en France en 2017.

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre commune de résidence.

Pour cela, vous devez vous rendre à la mairie avec :

- le formulaire de demande d'inscription que vous pouvez télécharger sur internet ou vous procurer à la mairie,
- une pièce d'identité,
- un document de moins de 3 mois prouvant que vous êtes domicilié sur la commune (facture, quittance de loyer, avis d'imposition, etc.)

CCAS

centre communal d'action sociale

Devant le vif succès remporté l'année dernière par la première distribution d'un petit colis en faveur des personnes de 70 ans et plus, les membres du CCAS ont décidé de renouveler cette opération qui devrait se faire la semaine

avant Noël.

Nous rappelons que l'activité du CCAS se décline en deux parties :

- l'une, obligatoire, correspond à l'instruction des demandes d'aide sociale et à l'aide administrative pour la constitution de dossiers,
- l'autre, facultative, prenant la forme de prestations ponctuelles (aide d'urgence, bons alimentaires, etc.)

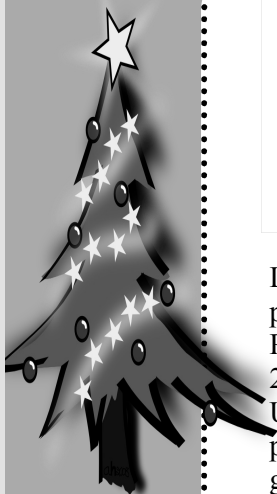
Les membres du CCAS se tiennent à votre disposition pour vous orienter et vous accompagner dans vos éventuelles démarches et pour solliciter un rendez-vous avec un membre du CCAS auprès du secrétariat de mairie.

RAPPEL



Tout brûlage de végétaux à l'air libre par les particuliers est interdit (herbe de tonte, feuilles mortes, résidus d'élague, de haies, de débroussaillage, épluchures, etc.)

Les déchets doivent être déposés en déchèterie ou traités par un composteur individuel (en vente au prix de 10 € au SMECTOM)



Maison
de services
au public

La Maison de Service au public vous accueille à la Poste depuis Novembre 2016.

Un espace Internet dédié permet de vous connecter gratuitement aux sites de

Pole Emploi et de la Car-sat.

Le personnel est à votre disposition dans l'aide à vos recherches de dossiers et d'informations.

Alors n'hésitez pas à venir découvrir ce nouveau service !

Les bureaux sont ouverts :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h
- le samedi de 9h à 12h



Le multisports

La délimitation du terrain et le premier coup de pelle, ont été engagés le 22 novembre, augurant ainsi du démarrage des travaux.

Après quelque mois d'attente pour la construction d'aires de jeux, nos jeunes pourront bénéficier d'activités sportives diverses dès le

printemps.

Cette belle idée n'a pu se réaliser qu'avec les efforts conjugués de l'Association d a u m a z a n a i s e « Multisports » et de la mairie.

Beau signe de travail communautaire qu'il faudra renouveler.



Carnet noir



- Solange BARIOLET, le 6 août, à 89 ans,
- François VERGE, le 10 août, à 78 ans,
- Francine MORERE, veuve SOULA, le 26 août, à Saint-Jean-de-
- Verges, à 90 ans,
- Amélie CARRERE, le 18 septembre, à 93 ans,
- Germaine VERGE, veuve BOUSQUET, le 23 octobre, à 89 ans,
- Germaine DUCHENE, veuve LECOINTE, le 21 novembre, à 96 ans,
- Maurice PONS, le 18 novembre à Saint-Jean-de-Verges, à 91 ans.

Le service technique, pour le bien de tous

Après un été humide qui a été la cause de nombreuses heures de tonte, voilà venu le temps du ramassage des feuilles.

En effet, durant cet été, les employés du service technique ont participé à de nombreuses tâches.

Tout d'abord, en juillet, ils ont préparé la fête avec l'installation des illuminations, le montage du podium et des chapiteaux. A cet effet, je voudrais remercier les bénévoles (Michel Bonaldo et Jean-Claude Gaychet) qui leur ont donné un bon coup de main.

Ensuite, ils ont effectué des transports au service du festival Terre de Couleurs.

Ils ont également réalisé de nombreux travaux : remplacement d'une douche dans un appartement communal, remise en état de l'appartement du dessus de la mairie, nettoyage du village et de ses alentours, du cimetière, des rivages de l'Arize, du tour de l'église, du terrain de pétanque, du terrain de rugby, qui a été arrosé et tondu pour préparer dans d'excellentes conditions la saison 2016-2017, taille des haies du stade et du cimetière, plantations et arrosage des pensées pour l'hiver, pose de panneaux de signalisation des hameaux, entretien de l'école, goudronnage et entretien des chemins, sécurisation des salles polyvalente et communale.



Le conseil municipal, n'ayant pas souhaité renouveler le

contrat

d'un agent, les 3 titulaires ont du faire face à de lourdes tâches. Heureusement, avec la dissolution du SIVE, nous avons eu un renfort dans l'équipe avec l'arrivée de Thérèse Glorian qui a pris en charge le nettoyage du complexe Léo Ferré tout en poursuivant l'entretien de l'école, de l'ALAE, de la bibliothèque et de la mairie. On peut la remercier car elle fait un travail de qualité avec beaucoup de courage et de sérieux. Même si tout n'est pas parfait, je tiens à remercier l'ensemble des employés du service technique pour la qualité du service rendu.

Pour certains travaux, la municipalité a dû faire appel à des entreprises privées : enrochement du chemin de Montbrun, curage des fossés de Poutet et Baloy, fauchage des 12 kms de chemins communaux et entretien du canal de Lacanau, étude pour la sécurisation des écoles (réparation des clôtures et installation d'un vidéophone) renouvellement de la chaudière et changement du mitigeur permettant de réguler la température de l'eau dans les douches

pour le confort de nos rugbymen.

Sous la responsabilité et la compétence de Diane de Tholozany, de grands travaux ont été réalisés : toiture de l'église, abat-sons, terrains multisports, études pour la réparation et construction d'un pont sur le ruisseau de Montbrun, installation et mise à l'épreuve de moyens pour réduire la vitesse et assurer la sécurité de nos concitoyens.

Comme vous pouvez le constater, durant ces six derniers mois, de nombreuses réalisations ont vu le jour. Grâce à la compétence de Thierry Sirgant, délégué à l'urbanisme, une mièlerie va peut-être pouvoir s'installer sur la commune. Enfin, veuillez faire preuve d'un de civisme ! Surveillez vos animaux ! Pour le bien de tous, faites en sorte que les trottoirs et les rues de notre village ne soient pas souillés par leurs excréments. Ne jetez plus vos papiers ou autres déchets sur la voie publique ! Eduquons nos jeunes générations, n'oubliez pas qu'ils nous regardent !

Nous voilà maintenant à la fin de l'année. A vous tous, je vous souhaite de passer d'agréables moments en famille ou entre amis et je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Rémi Bergé

Dernières délibérations du conseil municipal

10 juin 2016

- Dissolution et liquidation du SIVE au 31 juillet 2016
- Avis sur le projet préfectoral de périmètre de fusion des communautés de communes de l'Arize et de la Lèze
- Nomination de deux conseillers municipaux pour siéger au CCAS
- Nomination de 3 membres suppléants à la Commission d'Appel d'Offres
- Remise en location du logement au-dessus de la mairie
- Recours à un bureau d'études VRD pour la déviation provisoire mise en place pour les travaux du pont du

- ruisseau de Montbrun
- SDE 09, sécurisation faible section BT du poste de Baloy
- Non renouvellement de contrat aidé
- Création de poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

26 août

- Décision modificative budget lotissement Menjou
- Subventions aux associations 2016
- Demande de subvention DETR pour la réparation du chemin de Montbrun
- Approbation de la convention RPI de la Basse Arize
- Créaton d'un poste

- d'ATSEM principal 2ème classe
- Contrat de fourniture de repas pour la cantine scolaire avec l'association Goyhénèche
- Fixation du prix des repas de la cantine scolaire
- Fixation de la participation des communes aux frais de cantine pour les habitants de Daumazan
- Fixation des frais de fonctionnement de l'école facturés aux communes de résidence

28 octobre

- Décision modificative n° 2 budget principal
- Don de l'association

- Multisports
- Aménagement d'une zone éducative et sportive, approbation du projet et du plan de financement, choix des entreprises
- Sécurisation et mise en accessibilité de la traversée du village, plan de financement
- Révision du loyer du logement communal
- Choix du bureau d'études pour le pont du ruisseau de Montbrun
- Borne de recharge pour véhicules électriques
- Adhésion de la communauté de communes au SDE 09



Le Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS a été mis à jour ! Conformément à la loi de 2004 sur la Sécurité Civile. Vous pouvez le consulter en complément des fiches techniques qui vous ont été distribuées.

Ce plan est un document d'informations aux daumazanaïses sur les conduites à tenir en cas de dangers et permet aux élus de prendre les décisions nécessaires à la sécurité des habitants et des biens. Il s'articule autour de 3 volets :

- la distribution du DI-CRIM sur les risques majeurs (fait),
- L'organisation des alertes à la population et gestion des événements,
- Les plans d'actions à mettre en œuvre pour protéger, soutenir la population.

Pour plus d'informations, nous contacter au 05.61.69.80.12.

Cartes d'Identité valables 15 ans

Depuis le 1er janvier 2014, la validité de la CNI est passée de 10 à 15 ans.

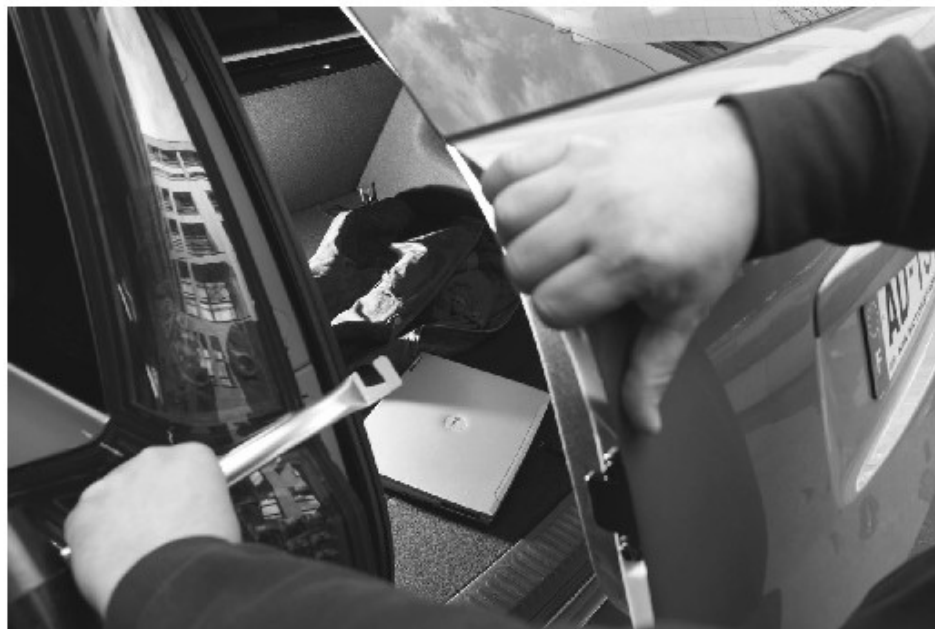
Cet allongement concerne les nouvelles cartes délivrées depuis le 1er janvier 2014 mais également les CNI établies entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Cette prolongation ne concerne pas les personnes mineures qui se verront délivrer des cartes valables encore 10 ans.





VOL À LA ROULOTTE NE TENTEZ PAS LES VOLEURS



Pensez à fermer les
fenêtres de votre
véhicule



Ne laissez jamais des
objets pouvant attirer
le voleur



Ne cachez rien sous
les fauteuils ni dans le
coffre



Ne laissez pas les papiers du
véhicule dans la boîte à gants



Stationnez votre véhicule de
préférence dans un lieu sûr



Fermez systématiquement
votre véhicule à clé

**EN CAS D'EFFRACTION SUR VOTRE VÉHICULE
APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE 17**



ABRIS DE JARDIN

L'aménagement de son chez soi nécessite de respecter la loi.

Installer un abri de jardin peut être soumis à une autorisation de la mairie. Si l'emprise au sol ne dépasse pas 5 m² vous n'avez pas besoin d'autorisation. Si

vous voyez plus grand, une déclaration préalable sera nécessaire, voire un permis pour plus de 20 m². Alors une taxe d'aménagement peut être due. Mieux vaut la connaître avant la construction !

Ces règles s'appliquent si vous n'êtes pas dans un secteur sauvegardé ou près d'un site classé. Sinon elles sont plus strictes. Renseignez vous au service urbanisme de la mairie.

Problème de loyer ? Interruption relative à des travaux, à la construc- tion, à des diagnostics ?

Propriétaires ou locataires, vous pouvez avoir une information complète et gratuite sur vos questions de logement auprès de L'ANIL (Association Nationale d'information sur le logement). Son réseau vous permettra de trouver L'ADIL (Agence Départementale d'information pour le logement) selon votre localisation.

Plus d'infos : anil.org



Arize - Lèze

Le Centre Local d'Information et de Coordination, situé 4 chemin Laillères 09130 Le Fossat, assure des missions d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination dans le cadre du maintien à domicile pour les plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap.

Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 17H.

Il est conseillé de prendre RDV

Tél/fax : 05 61 68 01 66
clic.arizeleze@wanadoo.fr

Le droit au compte bancaire

Une démarche simple et facile : aller dans une agence bancaire.

Si cette agence refuse de vous ouvrir un compte, elle doit vous remettre une lettre de refus et vous proposer d'exercer votre droit au compte, à la **BANQUE DE FRANCE**.

Cette dernière vous indiquera, par courrier, le nom de l'agence susceptible de vous faire bénéficier de ce droit, même si

vous êtes interdit de chéquier.

Vous allez alors à l'agence désignée et celle-ci procède aux formalités d'ouverture du compte bancaire (vérification d'identité et de domicile). Le droit au compte vous donne accès gratuitement aux services bancaires de base.

D.312-5 et 6 du Code monétaire et financier



Pour les jeunes : le service civique

Il concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans et permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur d'une collectivité.

Il s'agit de l'accomplissement d'une mission d'intérêt général représentant au moins 24 heures hebdomadaires.

Il donne lieu au versement d'une

indemnité prise en charge par l'Etat (de 540 à 640 € mensuels) et ouvre droit à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat.

Le service civique permet d'œuvrer dans divers domaines : culture et loisir, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environne-

ment, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

D'autres formes de service civique existent ouvertes aux personnes âgées de plus de 25 ans.

Pour tout renseignement :

www.service-civique.gouv.fr

Correspondante locale de presse pour La Dépêche du Midi

Il s'agit de Madame Michèle TOULEYROU que l'on peut joindre au 05.61.69.82.14

Permanences sociales

Les rencontres avec les assistantes sociales du Conseil Départemental sur les vallées de l'Arize et de la Lèze ont lieu **uniquement sur rendez-vous** de 9 h 30 à 11 h 30, en appelant au centre local ADS du Fossat : 05.61.69.04.10

Les permanences ont lieu :

- au Mas d'Azil le 2ème mercredi matin et le 4ème mardi après-midi,

- au Fossat les 1er et 3ème mardi matin,
- à Lézat le 1er lundi matin et 4ème vendredi matin.

Les consultations de nourrisson du service de protection maternelle et infantile, gratuites, se prévoient également sur rendez-vous, au même numéro et se tiennent le 1er mercredi du mois, au Fossat le matin, au Mas d'Azil l'après-midi.



Comment faire garder son enfant ?

Le site officiel des CAF et de leurs partenaires :

www.mon-enfant.fr est là pour vous informer, conseiller, orienter, faciliter vos recherches et vous aider à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez.

Mise à disposition de personnel pour vos travaux

Pour tous vos travaux de ménage, repassage, jardinage, bricolage, manutention, restauration, hôtellerie, soutien scolaire, etc.

L'association ARCSI (membre du groupe économique et solidaire IRISSE) met à votre disposition du personnel compétent et de confiance pour un travail soigné et de qualité.

Vous réglez simplement la facture sur la base du tarif horaire fixé.

Possibilité d'une réduction fiscale de 50 % ou d'un crédit d'impôt.

www.irisse.fr
5 avenue d'Aulot
09200 Saint-Girons
Tél. : 05.61.96.88.80
Fax : 05.61.96.88.81
Mel : arcsi@wanadoo.fr



BIBLIOTHEQUE

Située à proximité de l'école, elle est ouverte :

- le mercredi de 14 à 17 h
- le vendredi de 10 à 12 h 30
- le samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Vous y serez accueillis par Delphine Turkawski.

La bibliothèque de Daumazan fait partie du réseau dont le siège est à la médiathèque du Mas d'Azil qui fait le lien avec la bibliothèque départementale de prêt.

De nombreux services sont proposés gratuitement : des milliers de documents sont prêtés (livres, CD, DVD, partitions, revues, magazines, liseuses numériques), des tablettes numériques et un service de réservation en ligne sont à disposition du public. Existe aussi un accès gratuit à la médiathèque numérique, service de vidéo à la demande et au KIOSK, service de presse en ligne.

Tél. : 05.34.09.81.30
http://bibliotheques.arize.fr
bib.lemas@arize.fr



Gestion des déchets



Déchets verts

Les déchets végétaux des jardins sont collectés tous les mardis à partir de 12 h devant le domicile, en sacs papier, dans des cartons ou des cageots, des poubelles à anses ou à la rigueur des sacs plastique ouverts.



Nouveaux horaires à la déchèterie !

Déchetterie

La déchetterie est ouverte aux Bordes sur Arize du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 à 16 h et le samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Vous y déposez : ferraille, cartons, verre, papier, encombrants, déchets de bois, déchets toxiques, huile de vidange, pneus, déchets de soins à risque infectieux et ancien électroménager aux fins de recyclage.

Mardi matin
Sacs jaunes
et cartons

Vendredi
Déchets
ménagers

Mardi
Déchets verts et
Déchets ménagers



Tout dépôt de déchets hors des contenants est, à ce titre, répréhensible.



Le dépôt sauvage des déchets est interdit et passible d'une contravention de 5ème classe (1500 €) et la confiscation du véhicule (article R 635-8 du code pénal).

Cartouches

d'imprimantes

Une opération de récupération est organisée sur la commune en partenariat avec la société L.V.F. et l'association Enfance et Partage pour récupérer les cartouches d'imprimantes et les téléphones portables. Le collecteur se trouve dans le hall de la mairie.

Espaces de propreté

Ils ont été installés par la communauté de communes. Sur le village, ils sont au nombre de quatre : à la salle polyvalente, au quai de la pétanque, rue du Bastion et derrière la Poste. Des containers récupérant les papiers et le verre ont été mis en place.

Tri sélectif

Des sacs jaunes permettent de récupérer les bouteilles et films en plastique, les briques alimentaires, les cartons et enfin les

boîtes métalliques. Le ramassage s'effectue le mardi matin. Ne sortez vos sacs que le lundi soir.

Des conteneurs de sacs jaunes ont été installés sur les aires de propreté.

Suite à une consommation excessive de sacs jaunes, il ne sera donné qu'un rouleau par foyer à la fois. Rappelons que les sacs jaunes ne doivent en aucun cas servir aux ordures ménagères, déchets verts ou vêtements.

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué le mardi et le vendredi matin.

Bouchons plastiques

Le club du 3^{ème} Age participe à la collecte des bouchons de plastique pour qu'ils soient recyclés au profit des handicapés. Sont récupérés les bouchons de bouteilles de lait, eau, jus de fruits... (jusqu'à 12 cm de diamètre). Apportez-les à Jeanine Parra.

Pour les gros volumes,
appelez le SMECTOM
au 05.61.68.02.02

DAUMAZ'ANIME



Nos manifestations du second semestre 2016

Daumaz'anime a organisé, le dimanche 11 septembre 2016, le 5^{ème} vide armoire (vêtements, accessoires, bijoux, maquillage, linge de maison) ; toujours dans une ambiance chaleureuse, avec plusieurs défilés dans la journée présentant des vêtements en vente, et de nombreux tirages de tombola gratuite. Une journée très animée comme nous les apprécions.

La 9^{ème} Bourse aux jouets et articles de puériculture

(photo) a eu lieu le dimanche 27 novembre. Plus de 80 exposants, une foule nombreuse (surtout le matin !) et des exposants, visiteurs et bénévoles ravis de cette excellente journée...

Pour cette édition, nous avons également proposé une tombola gratuite pour les enfants : plusieurs dizaines de petits visiteurs ont ainsi gagné des lots offerts par Daumaz'anime.

Pour ces deux manifestations, nous avons proposé aux exposants et visiteurs, comme à l'accoutumée, de

faire don de vêtements et/ou de jouets que nous avons distribué à la Croix Rouge Arize et au CADA/Adoma du Carla Bayle.

Un grand merci aux bénévoles qui contribuent dans la joie et la bonne humeur à la réalisation de nos manifestations !

Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux pour nos prochaines manifestations en 2017 :

- 9^{ème} vide grenier lundi 8 mai
- 6^{ème} vide armoires dimanche 10 septembre
- 10^{ème} bourse aux jouets et articles de puériculture dimanche 26 novembre

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à très bientôt !

POUR VIVRE ENSEMBLE NOS ÂGES ET NOS CULTURES, RESTONS EN CONTACT !

La Présidente,
Marilyne VIDAL



Alain Faure

Hier, à 00:32 · €

Daumazan-sur-Arize

Aménagement d'une zone multisports

Multisports Daumazan est née de la volonté de l'association Daumaz'anime qui a fédéré huit associations dans le projet d'aménagement d'une zone éducative et sportive en partenariat avec la municipalité. L'association multisports a apporté son soutien technique et financier à la municipalité pour l'aménagement d'un city stade qui va voir le jour prochainement, au centre du village, dans le périmètre destiné aux sports. Cette zone éducative et sportive proposera à la jeunesse de nombreux sports collectifs, comme le basket, le foot, le volley, le badminton, le handball, le hockey, le tennis-ballon... Cette belle initiative associative et citoyenne a été concrétisée par les signatures avec les entreprises retenues par la commission d'appels d'offres (Colas pour le terrassement, le groupe Jean Becker pour le sol sportif et tennis, Kaso pour les structures multisports). Les travaux vont débiter sous peu et le city stade devrait fonctionner dans les prochains mois.

Daumaz'anime a le plaisir de porter à votre connaissance le message relayé par Mr Alain Fauré Député de l'Ariège :

ArlésiE

En primeur pour le TRAUC de L'AOUCOU, nous vous dévoilons la programmation 2017 !
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.
L'équipe d'ArlésiE.



OUVERTURE DE SAISON

Samedi 25 février

à DAUMAZAN SUR ARIZE

MAMPY (31)

Benoit Roudel - Guitare / Chant
Baptiste Verger - Batterie / Chant
Mathieu Jardat - Contrebasse
Lionel Mussard - Claviers
Vincent Desplantez - Saxophone
Vincent Palotis - Trompette

Le sextet Mampy balance entre reggae et ska jazz dans la fibre du swing Jamaïcain des années 70.

Mêlant chansons rocksteady et compositions aux sonorités reggae-jazz, ce combo Toulousain offre au spectateur un concert explosif aussi chaud que les nuits Caribéennes !

Samedi 18 mai

à DAUMAZAN SUR ARIZE

TOUT CONTRE TOI

Compagnie Moving people (09)

Mise en Scène, écriture, marionnettiste : Jo Smith
Marionnettiste et regard complice : Katia Leroi Godet, Cie Mouton de Vapeur
Regard complice : Laurie Cannac, Cie Graine de Vie
Musique : Albi Gravener
Construction : Jo Smith, Katia Leroi Godet

« D'aimer et chérir, dans la richesse comme dans la pauvreté, dans le bonheur comme dans l'adversité, et ce jusqu'à ce que la mort vous sépare »

Même en ce jour où le mariage est devenu ringard et vieux-jeu, où le divorce et la séparation sont devenus la norme, tout le monde rêve de trouver son âme sœur, sa moitié, afin de vivre la joie intense et le bonheur débordant que l'amour apporte.

Qu'est ce qui nous lie ?

Qu'est ce qu'être ensemble quand tout va mal ?

Qui tient les fils et qui manipule qui ?

Spectacle de marionnette burlesque, à partir de 12 ans.

La compagnie a été accueillie en juin 2016 lors d'une résidence de création à Daumazan.

Samedi 1er juillet

à DAUMAZAN SUR ARIZE

SORCIÈRES

Compagnie Toron Blues (31)

Circassiennes et auteurs : Elsa Caillat et Clémentine Lamouret

Musique : Delfino, chanteur du groupe des « Barbarins Fourchus »

Création Lumière et vidéo : Joao Pereira Dos Santos

À partir de mythes et de contes, nous allons vous emmener dans l'univers onirique et fantasmagorique de deux sorcières contemporaines qui vous inviteront à partager une nuit dans leur tanière au fond de la forêt.

Spectacle de cirque, à partir de 5 ans.

La compagnie a été accueillie en septembre 2016 lors d'une résidence de création à Daumazan.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC

en scolaire dans les vallées de la

Lèze et de l'Arize

FRATERNITÉ

Compagnie Filao (31)

Chorégraphes et Interprètes : Géraldine Borghi et Cyril Véra-Coussieu

Compositeur : Assia Maaméri

Création Lumière : Paulin Brisset

Scénographie : Alessia Wyss

Costumes : Elodie Sellier

Pour sa nouvelle création, la compagnie

Filao se lance encore une fois, et de plein corps dansants, vers un sujet humaniste : le rapport entre un frère et sa sœur.

Thème déjà rempli de griffures, chaparderies, cheveux tirés, pleurs et gros câlins.

Mais derrière tout cela, il y a une idée sous roche, car de la fraternité naturelle à la fraternité éthique, il n'y a qu'un pas, un tout petit pas, un pas de côté, un pas chassé, un pas malin, un pas mutin, un pas après l'autre, un pas vers l'autre... Et tous ces pas donnent la danse du monde. Ce globe qui tourne et tournoie sous nos pas les plus fous, sous la pulse de tous les danseurs que nous sommes.

Danse, à partir de 3 ans, 35 mn



RÉSIDENCE

Dans la salle « Léo Lagrange » de DAUMAZAN SUR ARIZE

IMPRESSIONS D'OISEAUX

Rift Compagnie

Écriture, mise en scène : Laure Boutaud

Jeu : Amélie Gasparotto, Claudia Hugues

Lumières : Serena Andreasi

Vidéo : Gwladys Déprez

Univers sonore : Lucie Bortot

Ernest, rouge-gorge familier vivant dans un coin de forêt sauvage, a décidé aujourd'hui de fermer ses terres. Plus aucun oiseau n'est autorisé à venir picorer, se promener ou même voler au-dessus de son territoire.

Arrive l'hiver et le froid contre qui personnes ne peut lutter. Une cigogne voyageuse, un peu en retard sur la migration, fait étape chez Ernest, le découvre au bord de la vie, le soigne, s'occupe de lui jusqu'à son réveil. Ernest doit faire un choix : rester sur ses terres ou suivre la cigogne...

Spectacle de théâtre, marionnettes, vidéo, à partir de 3 ans

Tarifs spectacles :

12 €, 10 € (réduit), 8 € (abonné), 4 € (moins de 13 ans).

Le repas a lieu après le spectacle, vers 21h en compagnie des artistes: 16 € (cocktail, vin et boisson chaude compris) 14 € ado, 10 € enfant.

L'abonnement est de 10 €, il est valable 365 jours à partir du jour de l'abonnement.



U.S. Arize rugby



En juin dernier, l'US Arize a refusé le cadeau empoisonné que lui faisait le Comité Midi-Pyrénées (maintien en honneur, malgré sa dernière place de la poule en fin de saison).

Elle évolue donc en Promotion Honneur et a bien réussi son début de saison, étant encore invaincue après six matches de championnat.

Le groupe senior est resté très solidaire et motivé, il est sur la bonne voie pour assurer son maintien, la qualification lui étant refu-

sée par un règlement dont les auteurs prétendent dans leur prêche électif « être à l'écoute et aider les clubs ».

Côté jeunes, les effectifs connaissent une baisse sensible et, pour leur permettre d'être compétitifs, le regroupement Val XV a dû s'élargir vers de lointains voisins en U18.

L'école de rugby s'est, elle, renforcée avec l'adhésion du Mas d'Azil au regroupement.

Même si l'équipe dirigeante

s'est, elle aussi, amoindrie, elle continue à se dévouer pour que continue le rugby à Daumazan.

J'invite les daumazanaïses à se mobiliser pour que, d'ici juin prochain, un nouveau président forme une équipe pour pérenniser l'US Arize.

Le Président
Yves Fauré



Les amis de l'US Arize

La pause estivale passée, à Sainte Foy de Peyrolière, nous avons repris la saison par une victoire.

Le dimanche suivant, pour la venue de l'Isle en Dodon, nous avons, comme le veut la tradition, présenté les nouvelles

recrues et offert le verre de bienvenue à tous : joueurs, entraîneurs, dirigeants, supporters.

Comme d'habitude, l'amicale sera aux côtés du club pour organiser leurs lotos.

Le nôtre est prévu le 26 mars 2017.

La soirée de clôture est fixée au 23 avril 2017.

L'équipe dirigeante vous souhaite de bonnes fêtes et leurs vœux de bonne année.

J-Claude SERVAT



La saison bat son plein. Après avoir procédé à plusieurs tirs de nuit sur les nuisibles, de nombreux lâchers de gibier ont été effectués. En effet, 400 faisans et 500 perdreaux ont été lâchés pour préparer la saison 2016. Promeneurs et chasseurs profitent de cet effort consenti par les membres de l'association communale agréée.

De plus, un concours a été effectué en octobre au-

quel 22 chasseurs du sud de la France ont participé.

Le premier du concours, qui a ramené 11 pièces à la fin de la matinée s'est vu remettre un superbe fusil Verney Carron. De nombreuses autres récompenses ont été distribuées.

Après un excellent repas offert par l'AC-CA auquel ont participé une quarantaine de convives, nous nous sommes quittés dans la joie et la bonne humeur, pleins de

promesses et de projets pour la saison prochaine.

En cette fin d'année, j'en profite pour remercier les agriculteurs et propriétaires terriens qui nous permettent de pratiquer dans d'excellentes conditions notre sport favori.

Encore merci et tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Rémi Bergé

La chasse et ses adeptes



Atelier BELOTE

Bonjour à tous,

L'année 2016 a été riche en manifestations pour l'Atelier Belote.

→ tous les jeudis après-midi bien sûr, nous nous retrouvons, dans la salle communale ; de nouveaux visages sont venus agrandir le cercle des beloteurs daumazans et nous sommes heureux d'accueillir régulièrement les Résidents du Val d'Arize de Montesquieu-Volvestre. Malheureusement, depuis quelques mois Yvonne ne peut

plus venir jouer, une maladie brutale lui a ôté la vue, mais nous pensons souvent à elle.

→ sur la demande des comités des fêtes, nous avons organisé les concours des fêtes locales de Daumazan et de Montfa.

→ le voyage pyrénéen qui nous a permis de visiter le Moulin et la Biscuiterie de SINSAT, un peu plus haut le barrage de RIETTE et pour finir notre périple chez Daniel MATEU à l'Auberge d'ASTON où un très bon

repas nous a été servi et surprise : trois chanteurs de la confrérie des Pastous sont venus animer ce déjeuner.

→ notre repas annuel du 29 septembre, concocté par Mr & Me VINCINI et animé par cinq « Pastous » vêtus de leur costume traditionnel, Mr Vergé et son accordéon qui nous ont offert une soirée de chants magnifiques et nous ont fait passer de merveilleuses heures conviviales dont les soixante dix personnes présentes se souviendront.

2016 a été une année forte en

émotion en raison des attentats et autres faits divers graves, aussi pour 2017 nous espérons de la joie et le bureau de notre association souhaite santé et bonheur à tous les daumazans.

A bientôt,
Le bureau



Les amis de l'église Saint-Sernin

UNE ANNÉE BIEN REMPLIE

Pour tous les bénévoles de l'association « les amis de l'église saint Sernin », attentifs à la rénovation de l'église, à la sauvegarde du seul édifice patrimonial que les villageois ont en commun, l'année a été bien remplie. Tout d'abord, en partenariat avec la municipalité et avec l'aval des instances des monuments de France et celui du diocèse, des travaux ont pu être réalisés récemment tels : la mise hors d'eau du clocher avec en particulier la pose d'abat-sons, le dé-moussage des toitures et, en ce moment, la réfection des toitures des sacristies et des absidioles. La démarche concernant la réfection



du circuit électrique et de l'éclairage est à l'étude. Le secteur diocésain a apporté son concours dans des aménagements de confort dans les sacristies. A noter aussi dans un autre registre le don d'André Ruquet : un dessin en perspective de l'intérieur de l'église datant de la moitié du XIXème siècle, réalisé par un charpentier du village, Joseph Fossé. Ensuite, un grand merci à tous ceux et celles qui ont soutenu nos

diverses manifestations par leur présence et leur participation. Des manifestations variées se sont succédées : 1^{ère} édition des métiers d'art, marché fermier et bio, desservis par le froid et le mauvais temps, les concerts de musique classique de la nuit des églises, les journées européennes du patrimoine et la fête des musiciens et le gospel (plus de 600 personnes au total). Le lâcher de ballons enchante-

ra les enfants à la veille de Noël (22/12 cette année). Un nouvel atout pour l'association et le patrimoine c'est la création du « quintet de l'Arize » composé de Jean Benoît Ouvrard au violon, Philippe Sahl au violoncelle, Frédéric Brulin à la flûte traversière, Serge Vergé au saxophone et Marc Réaldon à l'orgue. Autre atout : la chorale. Si vous désirez interpréter des chants sacrés ou profanes accompagnés à l'orgue, les vendredis de 10 heures 30 à 11 heures 30, dans une bonne ambiance, venez nous rejoindre.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Michèle Touleyrou

Le club des aînés

Du 5 au 8 septembre 2016, notre voyage « visite de l'île d'Oléron » s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, sous un soleil radieux.

Beaucoup de participants à ce séjour ont éprouvé l'envie de se retrouver lors d'un prochain voyage.

Le choix s'est arrêté sur un séjour sur la Costa Brava du



18 au 21 septembre 2017 avec une journée à Barcelone. Si, vous aussi, êtes intéressés, tous les renseignements sont à votre disposition auprès de Paul Parra.



Dans le cadre du partenariat avec le club de Sainte-Croix,

un voyage pour aller visiter le Tyrol est fixé du 19 au 26 mai 2017. Les renseignements sont toujours à votre disposition auprès du club.

Le club du Mas d'Azil nous offre aussi des activités sur la journée.

Le 21 janvier, se tiendra notre Assemblée Générale.

Les repas « Poule en sauce » et « Tajine de canard gras » sont reconduits en 2017, respectivement en mars et en mai, les dates précises n'ayant

pas encore été fixées avec le traiteur.

Et toujours nos après-midi ludiques du mercredi et du vendredi avec, le premier mercredi de chaque mois, notre présence à la maison de retraite.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et à l'année prochaine.

Le bureau

PU Petite Université **PAL** Populaire **Arize Lèze**



La PUPAL propose des conférences, gratuites et ouvertes à toutes et à tous, dans les deux cantons de l'Arize et de la Lèze en Ariège



Après avoir participé, cet été 2016, au festival « Terre de Couleurs » au sein du Village associatif, la Petite Université Populaire Arize-Lèze, était de nouveau présente à Daumazan les 10 et 11 décembre dernier, aux côtés d'Arlésie et Terre de Couleurs pour la Conférence gesticulée de Franck Lepage : « Inculture(s)2, une autre histoire de l'éducation ».

Tout au long de l'année 2017, la Pupal continuera de proposer, à travers ses conférences, un éclairage sur le monde dans sa diversité, grâce à la participation d'intervenants de qualité. Qu'il s'agisse de questionner le droit à partir du procès de « l'Anthropophage des Pyrénées », l'environnement en scrutant l'Intelligence des abeilles ou l'Art des objets dans la préhistoire en Ariège, l'objectif de la

Pupal est de partager avec vous des sujets qui, à un moment ou un autre, viennent enrichir notre pensée personnelle ou collective.



La PUPAL est nomade. Elle va à la rencontre de son public pour ses conférences ainsi que pour des événements liés au cinéma, comme la « Ciné Rencontre » et les « Journées d'Études Cinématographiques », dans les communes suivantes qui nous accueillent et nous soutiennent :

Artigat, Campagne sur Arize, Carla-Bayle, Daumazan sur Arize, Les Bordes-sur-Arize, Le Fossat, Le Mas d'Azil, Lézat sur Lèze, Pailhès.

est libre et gratuite.

Le programme de la Pupal est accessible sur notre blog :

pupal09.blogspot.fr
ainsi que sur la page **Facebook : Pupal Arize-Lèze.**

Pour tout contact :
Michèle Sans
présidente
09pupal@gmail.com
Siège social en mairie :
09130 Les Bordes
sur Arize

Le **Mardi 25 Avril 2017** à 20 h, la Pupal sera à Daumazan en compagnie de la sociologue **Danièle Linhart**. Elle nous exposera, à partir de son livre « La comédie humaine du travail », une réflexion autour de la dés-humanisation du monde des salariés.

Le rendez-vous est à la salle Léo Ferré. L'entrée



Les coordonnées des associations daumazanaïses

<u>Association</u>	<u>Responsable</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Mailing</u>
Rugby USArize	Yves Fauré	05 61 68 53 81	yves.maryse.faure@orange.fr
Amicale Supporters Rugby	Jean-Claude Servat	05 61 69 81 31	jean-claude.servat@orange.fr
Billard Club	Benoît Clanet	05 61 60 70 65	arizebillardclub@wanadoo.fr
Pétanque	Hervé Daraux	06 38 58 51 98	hdaraux@groupesecar.fr
Société de Chasse ACCA	Olivier Ferrandes	06 71 04 31 57	olivier.ferrandes@free.fr
Goujon de l'Arize (pêche)	Daniel Peccolo	05 61 69 80 04	daniel.peccolo@hotmail.fr
Génération Mouvement (les aînés)	Paul Parra	05 61 69 89 59	
Comité des fêtes	Pierre Mamy	06 72 93 18 62	carine.delmas@laposte.net
Fédération RENOVA (patrim. Fruitier)	Laurent Bernard	05 61 60 27 71	renova@free.fr
Terre de Couleurs (festival)	Didier Bocéno	09 75 23 66 29	d.boceno@orange.fr
Arlésie (spectacles, théâtre)	Pascale André	05 61 60 48 84	arlesie@wanadoo.fr
Champ de Pyrène (jardins partagés)	Paul Joseph Joël	07 82 62 93 60	
Cultures plurielles (soutien tech aux assoc)	Jimmy Escoubre	06 79 77 77 45	
Les Cinq Sens (cuisine et jardins bio)	Dominique Mouret	05 61 68 52 08	
Bâtiment, Climat, Energie	Franck Dimitropoulos	05 61 69 80 49	
Arize Loisirs Jeunesse (centre loisirs)	Cosima Accursi	05 61 67 81 62	arize-cel@wanadoo.fr
Coopérative scolaire	Lydie Sicre	05 61 68 32 69	0090196P@ac-toulouse.fr
DAUMAZ'ANIME (animations village)	Maryline Vidal	06 89 96 07 69	daumazanime@yahoo.fr
Les Plats et les houles (loc. vaisselle)	Guy Ruquet	05 61 69 80 84	
Cogeste M-Pyrénées (emplois partagés)	Sylvie Joubin	06 75 71 60 41	cogeste_mp@orange.fr
Objectif Cheval (form. pro., équit. att.)	Régine Felli	07 82 45 48 59	objectifcheval@gmail.com
10 h sur le plateau (bien-être , relaxation)	Philippe Chapet	06 82 28 10 36	kawit.libre@laposte.net
Club de Belote	Arlette Larrieu	05 61 69 80 84	arlette.larrieu@gmail.com
Les Amis de l'église St Sernin	Chantal Chemin	05 61 69 84 45	saintsernindaumaan@gmail.com
Optimôm (parents d'élèves)	Mélanie Cot	05 61 60 08 23	melbulle@sfr.fr
Têbô (atelier danses)	Katy Popoff	06 70 11 86 66	
L'Orangerie (théâtre)	Najette Menar		najettemenar@orange.fr
L'arbre à soi (bien-être)	Laure Isabeth	06.66.77.02.41	
Multisports Daumazan	Marilyne Vidal	07.68.40.58.70	multisportsdauma-
zan@laposte.net			
Tennis	Joël Gouze		gouze.joel@orange.fr

<u>Raison sociale</u>	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Téléphone</u>
Banque	Crédit agricole	41 route de Toulouse	08 92 89 25 92
Retrait point vert (Cr.Agr.)	Tabac/presse	10 rue du Barry	05 61 69 80 14
La Poste		12 route de Toulouse	05 61 67 92 88
Médecins	Mme Fr. Bordes	4 rue de la Poste	05 61 69 80 07
	Mme Lida Pauly	6 rue du Barry	05 61 69 82 10
Infirmière	Mme Valérie Droin	4 rue de la Poste	06 58 58 60 06
Pharmacie	Mme E.Bonneville	16 route de Toulouse	05 61 69 80 23
Notaires	Me Landes/Lopez/Gantou	10 route de Toulouse	05 61 69 88 50
Vétérinaires	Drs Costes/Pasternak/ Desmoulins/Guillaume	Chemin du Moulin	05 61 69 84 70
Elevage canin	Mme A. Salaignac	Chemin de Montbrun	05 61 60 57 84
Toilettage canin	Mme Patricia Perrin	Route de Montbrun	06 14 77 24 71
Rest. «La tomate du jardin»	Ilona Rotgers/L.Sevenes	1 place de l'Eglise	05 81 30 40 03
Restaurant	« Chez Flo »	8 rue du Barry	05 61 67 16 59
Bar à vin/bière, tapas	« Chez Karin »	2 rue du Bastion	05 61 68 21 78
Maison de retraite	Foyer Log. L'Ostal	1 rue Roger Lacombe	05 61 60 98 20
Château Cazalères	Village de vacances/rest.	Route de Campagne	05 33 00 30 00
Gites ruraux	M. et Mme Bernadac	Ferme du Plantemil	06 77 38 61 12
Tabac/Presse/Loto/Point vert	M. René Molina	10 rue du Barry	05 61 69 80 14
Casino	M. et Mme Maysonove	11 rue du Barry	05 61 69 80 33
Boucherie	M. Jérôme Gaston	Grand'Rue	05 61 60 58 42
Boulangerie	Mme Michèle Loubet	1 rue du Barry	05 61 60 15 04
Coiffure/Vin/Cadeaux	Mme S. Giordano	2 rue du Barry	05 61 69 84 18
Expert en antiquités	M. Ch. Salaignac	Chemin de Montbrun	06 19 99 79 77
Institut de beauté	Mme Marie Pellizzer	Champ de Mars	06 72 08 49 04
O fil de soie	Mme Isabelle Saeur	Chemin du Moulin	06 16 16 42 60
Chaussures cuir sur mesure	M. Fabrice Poutrieux	Le Barraca	06 10 37 28 45
Coopér.agricole - Gamm vert		Route de Toulouse	05 61 67 90 90
Maçonnerie	M. Guy Clanet et Fils	29 route de Toulouse	05 61 69 83 14
	M. Pascal Mamy	10 route de Toulouse	05 61 69 87 94
Charpentier ossature bois	Grimault charpente	15 rue des Potiers	06 24 49 35 69
Ramonage	M. Daniel Mecagni	7 borde de Naut	06 50 81 91 85
Plomberie	M. Sébastien Eichenne	La Trille	06 70 04 51 68
	M. Ellen Pince	Rue du Bastion	06 03 22 52 27
	M. Patrick Jacquin	1 quai de la Bascule	06 72 17 19 34
Mécanique - Cycles	M. David Duffourg	16 rue du Barry	05 61 69 86 56
Frigoriste	M. Pierre Soulanet	Chemin du Moulin	06 10 65 44 29
Menuiserie Alu	M. Didier Casteras	Route de Campagne	05 61 69 80 75
Horticulteur	M. Frédéric Parra	Chemin de Montbrun	05 61 69 92 68
Esthéticienne à domicile	Cassandra Esthétique		06 88 73 94 51
Menuiserie Maury et Dorade	M. René Maury		07 86 11 57 21
Electricien « Elec+ »	M. Michaël Charot	Route de Castex	07 87 03 52 13
Electrilouis	M. Louis Delcour	Route de Castex	07 62 81 85 34
Formation Conseils	SJ Formations Conseils	Route de Toulouse	06 32 47 46 26



Mairie

1 Place du Dôme 09350 DAUMAZAN SUR ARIZE

Tél : 05.61.69.80.12

Fax : 05.61.69.67.16

Mel : mairie.daumazan@orange.fr

Site internet: <http://www.daumazan-sur-arize.fr>



La Mairie est ouverte au public :

- tous les matins de 9 h à 12 h,
- le vendredi après-midi de 14 h à 17 h
- un samedi matin sur deux de 9 h à 12 h (la liste des samedis ouverts est affichée devant la mairie)

Foires et marchés

Foire

Le premier vendredi matin de chaque mois, Place de l'église

Marché

Tous les vendredis matin Place de l'église



Plats à emporter

Tous les mardis soir, Place de l'église, Poulets rôtis et plats cuisinés

Contacts utiles

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

Sans abri : 115

Enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116000

Centre antipoison Toulouse : 05.61.77.74.47

Impôts : impots.gouv.fr

Trésor Public du Mas d'Azil : 05.61.69.93.51

Sécurité sociale : ameli.fr

Information administrative ou juridique : service-public.fr

Références juridiques : legifrance.gouv.fr et notaires.fr

Bibliothèque de Daumazan : 05.34.09.81.30

Office de Tourisme : 05.61.69.99.90

Programme des animations

JANVIER

- le 6 : foire mensuelle
- le 21 : A.G club des Aînés
- le 28 : loto pétanque
- le 29 : loto rugby Val XV

AVRIL

- le 7 : foire mensuelle
- le 22 : AG rugby et soirée de clôture de la saison
- le 25 : conférence PUPAL, Danièle Linhart, « La comédie humaine du travail »

FEVRIER

- le 3 : foire mensuelle
- le 5 : match rugby St Orens
- le 11 : loto pétanque
- le 25 : concert ouverture de saison Arlésie
- le 26 : match rugby St Lys

MAI

- le 5 : foire mensuelle
- le 8 : 9ème vide grenier de Daumaz'anime
- le 18 : spectacle marionnettes Arlésie

MARS

- le 3 : foire mensuelle
- le 5 : match rugby Andorre
- le 12 : loto US Arize
- le 26 : loto amis US Arize
- le 31 : carnaval de l'école

JUIN

- le 2 : foire mensuelle
- le 16 : spectacle de fin d'année de l'école



Imprimé par nos soins

Directeur de la publication : Monsieur le Maire de Daumazan

Composition, rédaction, édition : C.L. Mairie de Daumazan sur Arize 09350 - Tél. : 05.61.69.80.12